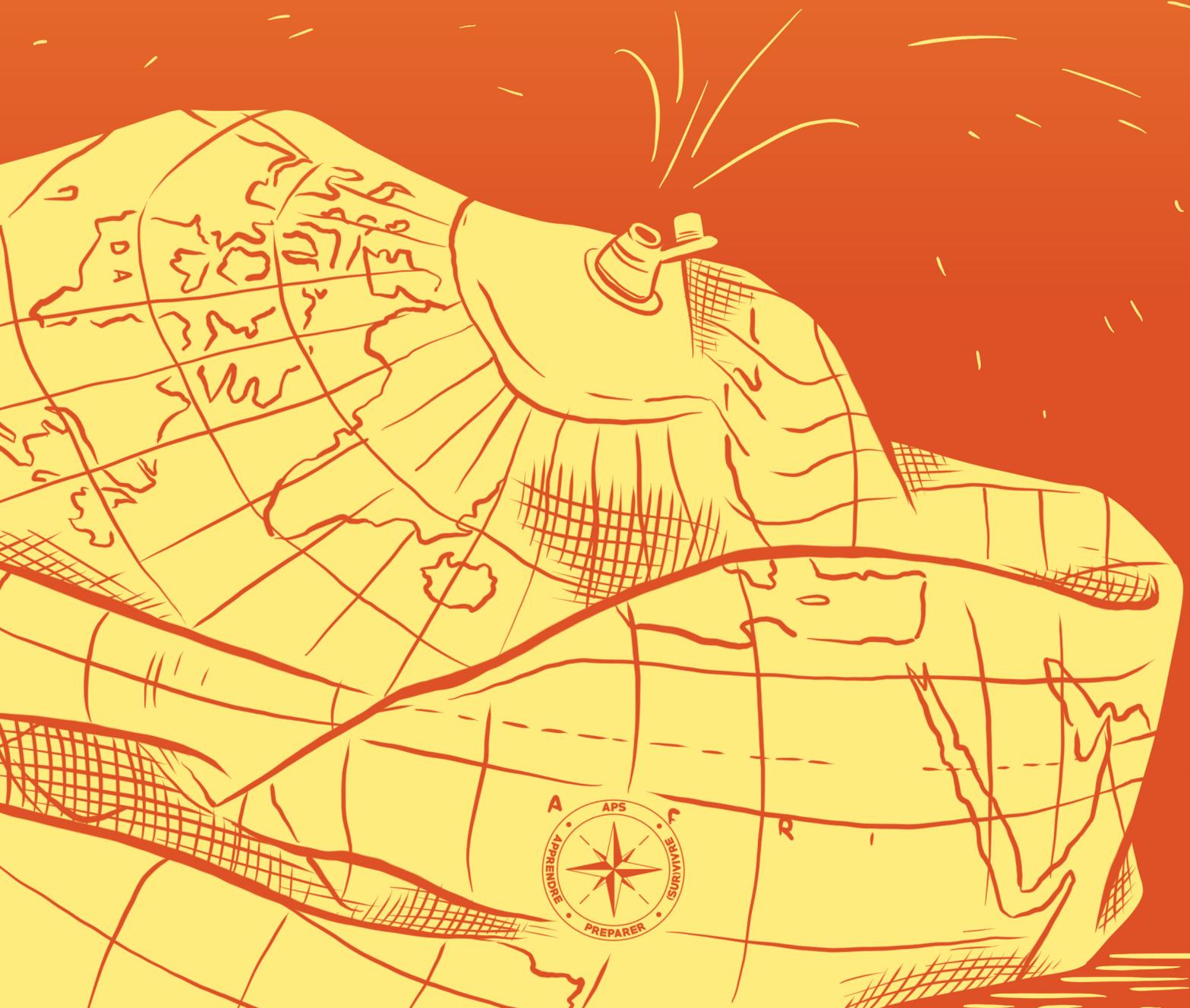


La Bibliothèque Du Résilient

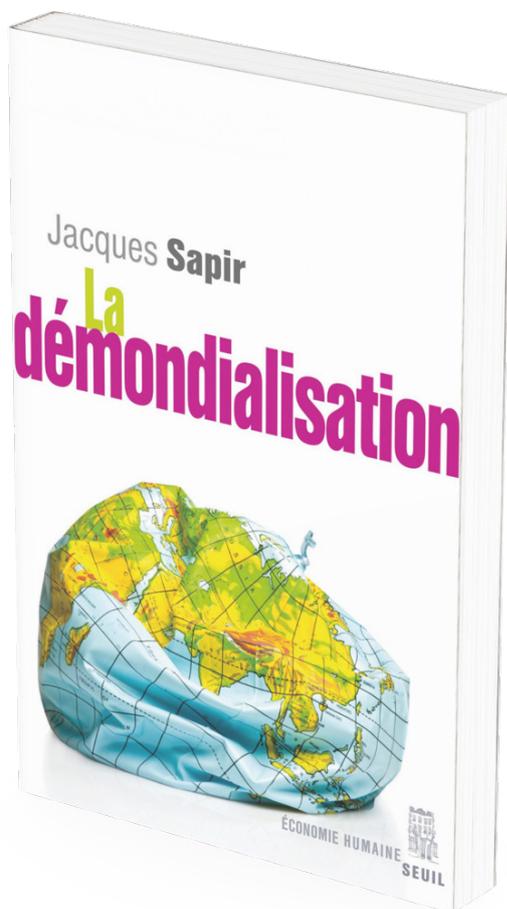
LA CRISE DE LA GLOBALISATION



SOMMAIRE

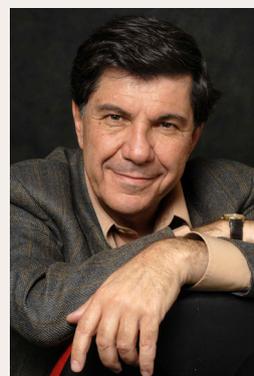
LA DÉMONDIALISATION, JACQUES SAPIR.....	3
LE PHÉNOMÈNE DE GLOBALISATION MARCHANDE	4
Le mythe de la mondialisation	4
Du côté des institutions	5
L'utilité et le poids de la globalisation sur les travailleurs	6
LA GLOBALISATION FINANCIÈRE : DÉVELOPPEMENT ET LIMITES	8
Constat d'un échec	8
Une histoire de taux de change	9
Réglementer les marchés	9
La crise et l'euro	11
La déglobalisation	12
CONCLUSION	13

LA DÉMONDIALISATION, JACQUES SAPIR



L'auteur

Jacques Sapir est un économiste français, spécialiste de l'économie russe et théoricien de l'économie. Il a enseigné à l'université Paris-Nanterre et à l'EHESS, et il est directeur à l'École des hautes études en sciences sociales.



Membre de l'Académie des sciences de Russie, il est connu pour avoir, par le passé, soutenu la politique de Vladimir Poutine, figure dont il se détache à la suite de l'invasion de l'Ukraine.

Il a publié de nombreux ouvrages, dont *Les économistes contre la démocratie* (2002), *Et si la France avait continué la guerre* (2010), ou encore *Souveraineté, démocratie, laïcité* (2016).

RÉSUMÉ ET ANALYSE DU LIVRE

Dans *La démondialisation*, publié en 2011, Jacques Sapir analyse le processus de mondialisation et la crise du capitalisme – on rappelle que le livre est écrit à la suite de la crise de 2008. Selon l'économiste, **la mondialisation a favorisé les multinationales au dépend des travailleurs**. Il se montre critique vis-à-vis de l'économie néolibérale, qui accroît les inégalités sociales et qui repose sur deux processus que sont **la globalisation marchande et la globalisation financière, systèmes qui sont à bout de souffle**.

L'auteur prône une alternative qu'il nomme la « **démondialisation** ». À contre-courant à l'époque de la publication, il met en avant l'idée **d'une meilleure maîtrise des marchés nationaux**, comme une relocalisation de certains secteurs, idée qui a ressurgi au cours du Covid. Cela afin de protéger les emplois locaux, **soutenir une économie locale et une indépendance nationale**.

Autant d'idées qui sont encore, et plus que jamais, d'actualité, loin du modèle mondialisé vanté durant des décennies. Il est temps de **s'extraire du mythe de la mondialisation « heureuse »**.

LE PHÉNOMÈNE DE GLOBALISATION MARCHANDE



LE MYTHE DE LA MONDIALISATION

« La mondialisation des marchandises ou globalisation marchande résulte de la généralisation d'un système de libre-échange et d'ouverture au commerce international. »

Voici un postulat de départ. Celui-ci est-il inévitable ou peut-il être discuté ?

L'auteur revient sur les mythes qui entourent le concept de mondialisation et les questionne. Son propos est de montrer que la vision commune du phénomène de mondialisation est pour la plupart un mythe car elle dissimule **des réalités complexes et contradictoires**.

Il revient sur quelques-unes de ces idées préconçues, dont l'une des plus intéressantes est **celle qui voudrait que la mondialisation profite à tous**. Bien souvent, des économistes, des gouvernements, ont vendu le libre-échange comme un moyen de s'enrichir (on pense notamment à la théorie du ruissel-

lement qui a fait couler beaucoup d'encre en France dernièrement).

Seulement, si la mondialisation peut amener à la croissance économique et la prospérité, **ses avantages sont répartis de manière inégale au sein de la population**, mais aussi au sein de pays (on pense notamment aux pays riches en matières premières dont les populations sont exploitées).

Certains groupes, États ou régions ne bénéficient jamais de ces avantages quand, à l'inverse, certains ne font que grossir, ceux qui sont généralement déjà les plus fortunés. N'est pas prise en compte «*la possibilité de déséquilibres locaux, même transitoires mais pouvant entraîner une hausse du chômage et une montée des coûts sociaux*».

À cette réalité, s'ajoute le mensonge initial qui voudrait que la mondialisation, dans notre monde contemporain, **soit inéluctable, qu'elle soit un phénomène presque naturel qui découlerait notamment de la technologie**. Cela supposerait donc qu'on ne puisse pas la questionner. Pourtant, elle est **le fruit de choix politiques et économiques que les pays peuvent contester**.

Face à la mondialisation, il est possible d'agir.

En questionnant la mondialisation, Sapir ouvre le débat. Il argue notamment que **la démocratie n'est pas nécessairement compatible avec la mondialisation** (on pense à l'attribution de certains marchés, ou sites d'extraction). Tout comme l'idée que la mondialisation fait chuter les inégalités entre pays, comme si le marché allait entraîner tout le monde derrière lui. C'est faux et l'Histoire l'a prouvé. Il y a toujours des déçus, des biaisés, des laissés-pour-compte.

La mondialisation, sans la bannir, doit être **encadrée, discutée, mise en lumière afin d'éviter des déviances**. Certains disent que c'est le cas grâce aux institutions internationales. Regardons donc de ce côté-là...

DU CÔTÉ DES INSTITUTIONS

Comme le rappelle l'auteur, **la mondialisation n'est pas un phénomène isolé ou temporaire**, et la «*globalisation marchande a été institutionnalisée*.»

Et pas toujours pour le mieux... En effet, il apparaît légitime de **s'interroger sur la pertinence de certaines de ces institutions, de leur rôle et de leur efficacité**, notamment par rapport à la souveraineté nationale économique.

Sapir revient sur la **création du GATT** (Accord général sur les droits de douane et le commerce), créé en 1947 et qui **était censé harmoniser les politiques douanières des pays signataires**. L'enjeu de cet accord de libre-échange était de favoriser le commerce international, faire baisser les prix, favoriser l'emploi...

L'auteur cite également la naissance en 1995 de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), qui est «*constitué par une série d'accords*».

Ces institutions (on pense aussi au FMI, par exemple) sont-elles réellement efficaces ?

Tandis qu'elles sont omniprésentes et font entendre leurs voix, **Sapir critique leur fonctionnement et leur efficacité, notamment pour réguler le commerce international**. Cela est dû par exemple au trop fort pouvoir et à la trop forte influence qu'ont les grandes puissances économiques au sein de l'orga-

nisation. La participation équitable et démocratique de l'ensemble des pays est donc remise en cause. Ce qui en fait **une organisation sous influence...**

D'autant qu'elle a parfois du mal à favoriser et faire adopter des décisions multilatérales. Les pays (surtout les puissants) **privilégient leurs propres intérêts plutôt que de favoriser le commerce mondial.**

Ce qu'il est intéressant de voir est que **Sapir a anticipé la chute d'influence de l'OMC.** En effet, au cours des dernières décennies, cette organisation s'est grippée. On pense à **la crise de 2008, à la montée exacerbée du souverainisme, aux relations américano/chinoises, à la crise du Covid...** Tout cela a remis en cause l'existence même de l'OMC, les pays se repliant sur eux-mêmes.

À cela s'ajoute une administration de plus en plus lourde et **une impuissance à trouver des consensus** qui satisfont tous les membres. La dynamique est brisée, ce qu'avait anticipé Sapir.

Ce dernier étudie dans son livre des alternatives à ces institutions, et il prend l'exemple de la Russie et de la Chine. L'un et l'autre sont très puissants, que ce soit en ressources naturelles ou en puissance économique. De nombreux pays (certains pays d'Afrique par exemple) préfèrent directement traiter avec une de ces puissances plutôt que de s'en remettre à la lourdeur d'une organisation mondiale.

Le monde n'a jamais été si ouvert, mais **les États ont tendance à se fermer et à privilégier les rapports bilatéraux et à créer des rapports avec de nouveaux acteurs,** ce qui nuit à toutes ces institutions internationales qui peinent à parler d'une voix claire et unie.



L'UTILITÉ ET LE POIDS DE LA GLOBALISATION SUR LES TRAVAILLEURS

L'auteur revient sur les différentes raisons pour lesquelles la globalisation a été promue et acceptée. Il est clair dans un premier temps que **des raisons économiques sont à l'origine de ce système** et il est rappelé que « *la globalisation a d'abord été celle des firmes.* » Elle est donc intimement liée aux entreprises et a été « *vendue* » comme permettant de stimuler la croissance économique. En encourageant les échanges internationaux, **les défenseurs de la globalisation ont argué que cela allait permettre un enrichissement et une meilleure répartition des ressources.** Si l'économie est florissante, cela entraînera une réduction de la pauvreté tout en permettant un rapprochement des pays.

Stimulation économique, baisse de la pauvreté, favoriser l'emploi, les circuits longs, régler des tensions géopolitiques... La globalisation aurait donc un impact sur de multiples domaines, (économie, politique, social...).

Ces objectifs sont louables, mais ils restent souvent à l'état de théories. L'auteur insiste sur l'idée du **partage de la valeur ajoutée.** Il analyse la répartition des revenus et des bénéfices, notamment entre les salariés, les travailleurs, ou les entreprises et leurs investisseurs.

Ce qu'il souligne est que **la globalisation a créé des inégalités dans le partage des bénéfices**. En effet, tandis que les multinationales ne cessent de s'enrichir et de tirer profit de la mondialisation (main d'œuvre bon marché, baisse des coûts de production, délocalisation...) **de nombreux travailleurs, à l'inverse, voient leur situation se dégrader**. Sapir dit que dans la seconde partie du XXe siècle, la «*part des salaires a augmenté*» en France, mais que cela ne correspond pas à une amélioration globale.

La déréglementation et la concurrence internationale a impacté de nombreux secteurs (comme l'industrie) et a ainsi amené à **une suppression d'emplois ou à une renégociation à la baisse des salaires dans un monde où l'inflation augmente**. Au lieu de le libérer, **la globalisation exerce une pression sur le travail**.



Tandis que de nombreux salariés sont silencieusement précarisés, **les multinationales, à l'inverse, ne cessent de s'enrichir**, comme si le monde tendait vers les extrêmes. Des politiques socialistes en France ont permis d'accorder des droits aux travailleurs, mais **ceux-ci sont menacés par un marché très ouvert et concurrentiel**. On assiste ainsi à un phénomène complexe et déplorable, qui est un «*constat d'appauvrissement dans une économie riche*.»

Parlant des salaires français, l'auteur dit que :

«La déflagration salariale a été le résultat de la mise en concurrence des travailleurs français avec les travailleurs d'autres pays dont le niveau de salaires était incroyablement plus bas.»

Et de rajouter que le marché unique s'est traduit par une «*pression accrue sur les salaires intérieurs, en particulier sur les bas salaires*.»

Censée libérer les travailleurs, la globalisation produit en réalité l'effet inverse. Elle n'a pas protégé les salariés occidentaux, tout particulièrement européens, et les a nivelé vers le bas. En France, cela a eu pour conséquences :

- **Des délocalisations directes**, affectant 1,5 % des emplois industriels ;
- **Des délocalisations indirectes** : il s'agit de la création délibérée «*d'emplois à l'étranger pour servir non pas le marché local mais pour la réexportation vers le pays d'origine*.» ;
- **L'effet dépressif sur le marché intérieur** : la pression et la menace de délocalisations ont eu comme effet de maintenir les salaires de l'industrie au niveau le plus bas.

Ainsi ces politiques internationales se sont clairement faites **au détriment de politiques du marché du travail national, où les salariés peuvent être valorisés et leur emploi sauvegardé**. L'auteur se montre très critique vis-à-vis du sort réservé à de nombreux salariés, sacrifiés au nom des super profits. En réponse à cette problématique, Sapir propose une «*déglobalisation*».

LA GLOBALISATION FINANCIÈRE : DÉVELOPPEMENT ET LIMITES

CONSTAT D'UN ÉCHEC

L'auteur s'intéresse à la globalisation financière et aux **accords de Bretton Woods, signés en 1944**, suite à la crise de 1929. Il se penche sur ce qu'il considère comme les échecs de cet accord. Il faut avoir en tête qu'à cette époque, les pays signataires ont fait en sorte de **créer un système monétaire international afin d'assurer la stabilité des taux de change**. Ils établissent un système basé **sur des taux de change fixes liés au dollar (Gold Exchange Standard), lui-même convertible en or**.

Le dollar américain est donc au cœur du système monétaire international, en vue de promouvoir la stabilité économique au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il est aussi question, pour les États-Unis, d'asseoir leur puissance économique sur le monde.

Les accords montrent la volonté de collaborer de la part des pays signataires et **cela est notamment favorable pour la reconstruction de l'Europe, car les échanges internationaux sont facilités**. Toutefois, le système mis en place s'érode rapidement, jusqu'à la fin des accords en 1971 et la **fin de la convertibilité du dollar en or**.

Sapir écrit que c'est au « *passage au système des taux de change flottants que les innovations financières ont commencé à proliférer.* » Différentes raisons expliquent la fin de la convertibilité du dollar en or, comme les déséquilibres commerciaux. Tandis que les États-

Unis, leaders de l'économie mondiale, **connaissaient des déficits commerciaux, d'autres pays connaissaient le phénomène inverse et accumulaient des réserves en dollars**.

Cela a favorisé **la pression sur le dollar et sur les réserves d'or des États-Unis, ce qui a engendré de nombreuses spéculations sur la véritable valeur du dollar**. À cela s'ajoute de mauvais instruments pour maintenir une bonne coopération et coordination entre les pays signataires. Ainsi, les déséquilibres commerciaux n'ont fait que s'accroître jusqu'à l'année 1971, où les États-Unis décident de la fin de l'ancrage du dollar en or.

Le système est alors devenu plus flexible mais également plus instable, en raison des nombreuses fluctuations des différentes devises. L'économie internationale en a été profondément marquée.



UNE HISTOIRE DE TAUX DE CHANGE

Après 1971, les « deux évolutions les plus significatives ont été la rupture du lien entre le dollar et l'or et l'abandon du système des taux de change fixes au profit des taux de change flottants. » Cela a entraîné **un désordre économique croissant**. L'adoption des taux de change flottants a engendré une plus grande volatilité, accroissant l'incertitude sur les marchés.

Il faut bien avoir à l'esprit que **des taux de change qui flottent peuvent voir leur valeur changer brusquement en réaction à des événements à la fois économiques, politiques ou sociaux**. Cela engendre une grande volatilité qui peut avoir tendance à rendre frileux les investisseurs, les emprunteurs, les entreprises... Bref, tous les acteurs de la vie économique.

Cela favorise aussi la spéculation, certains acteurs misant sur telle ou telle devise, entraînant l'accroissement des fluctuations et de vifs mouvements de capitaux. Le marché est en folie et instable, prêt à prendre une direction comme une autre.

Surtout que chaque pays suit désormais sa propre politique monétaire, **certain misant sur le protectionnisme, d'autres sur le libre marché, sur les investisseurs étrangers...** Cela entraîne notamment des différences entre pays au niveau des taux d'intérêt et de l'inflation, ce qui se ressent sur le commerce international et la stabilité financière.

Ce passage aux taux volatiles a aussi **favorisé une innovation financière, qui a complexifié les marchés**.

« C'est le besoin de prévisibilité des opérateurs du commerce international qui, dans une situation où les taux de change étaient devenus flottants, engendra la naissance de nouveaux produits financiers. »

S'en suit une « **dérèglementation bancaire et financière** » dans les années 1980 et une explosion d'instruments dérivés de crédits.

Une telle innovation financière a contribué à **former des bulles spéculatives qui ont elles-mêmes entraîné des crises financières**. L'auteur évoque le krach d'octobre 1987 suivi de la crise des caisses d'épargne américaines. L'innovation financière produit finalement **une déconnexion entre les marchés et la réalité de l'économie**. Les mouvements des prix sont alors amplifiés au lieu d'être stabilisés.

RÉGLER LES MARCHÉS

Au sein d'une globalisation financière, se pose la question évidente de **la réglementation des marchés financiers**. Comment réguler les flux financiers alors même que la mondialisation est toujours plus puissante (voire incontrôlable)?

Ce que l'histoire économique a prouvé, notamment avec la crise de 2008 qui a mis des États au tapis, c'est **qu'il est nécessaire d'instaurer des instruments de régulation stricts pour éviter des conséquences désastreuses (notamment les bulles spéculatives)**. Dans un monde où les marchés sont interconnectés et où les transactions sont de plus en plus complexes, la tâche n'apparaît pas simple...

Il est clair, dans un premier temps, qu'une **coopération internationale doit se mettre en place pour que les décisions produisent**

des effets. L'auteur évoque le rôle d'organisations telles que le FMI, ou encore le G20, qui doivent être des lieux de coopération où un cadre doit émerger.

Mais la coordination entre pays est complexe. Autant la dérégulation des marchés semble s'opérer sans souci, poussée par l'avidité des acteurs, **autant lorsqu'il s'agit de réguler, de nombreuses divergences apparaissent.**

Les souverainetés nationales s'opposent souvent, des décisions nationales pouvant aller à l'encontre d'un processus de commerce international, comme si chacun voulait bénéficier de la mondialisation mais dans le même temps protéger ses propres intérêts. L'économie libérale semble ainsi à bout de souffle.

Il y a **dans le processus de régulation de nombreux conflits d'intérêt.** Ceux-ci peuvent apparaître **entre différents acteurs, comme entre institutions financières,** qui se voient par exemple réduire leur capacité à engranger des profits. On observe aussi **des conflits entre les régulateurs nationaux, entre les instances régulatrices et ceux qui sont réglementés,** comme des entreprises, ou encore entre les intérêts publics et privés.

On trouve également **des conflits d'intérêt d'ordre politique.** On a eu l'occasion de le voir à de nombreuses reprises, mais **économie et politique (surtout si elle est sociale) ne font pas toujours bon marché.** Tandis que des gouvernements peuvent avoir tendance à protéger les populations, **les institutions financières peuvent pousser à l'austérité, comme en 2008.**

La globalisation est donc une affaire d'équilibre entre les parties.

Dans un monde contemporain qui est de plus en plus numérisé, **la question de la régulation ne cesse de se renouveler et de se poser avec plus de pertinence.** Comment réguler les crypto monnaies, les toutes nouvelles NFT... ? Il y a un défi technologique qui se pose en termes de régulation financière et qui est plus complexe encore que les marchés traditionnels.

L'auteur parle de marchés financiers restructurés. Il faut **introduire des garde-fous, se prémunir de la spéculation, mieux séparer les activités bancaires, réguler nombre de produits...**

Parce qu'un marché débridé peut créer des occasions, mais il peut aussi engendrer de nombreuses déviations. **L'auteur insiste donc sur la nécessité de réguler,** aussi complexe que cela soit. Sans doute faudrait-il assister à **l'émergence de nouvelles instances internationales, libres et puissantes, pour y parvenir, tout en ayant une coopération accrue entre les différents acteurs.**



LA CRISE ET L'EURO

Se référant à 2008, Jacques Sapir explique que :

« La crise actuelle a montré les limites de la globalisation financière et du système monétaire international. »

Il se livre alors à une analyse de la monnaie unique européenne, l'euro, qu'il critique. **Cette crise est pour lui structurelle.** Il montre que dès le départ, **des inégalités existaient malgré la volonté d'une monnaie unique**, inégalités qui s'observaient notamment entre l'Allemagne et les pays du Sud, comme la France, l'Italie ou l'Espagne.



La puissante Allemagne avait accès aux marchés de ces pays sans qu'il y ait une dévaluation compétitive (donc à son avantage), quand ces pays avaient les mêmes taux d'intérêt que l'Allemagne. Voici ce qu'il dit explicitement :

« L'Allemagne avait gagné le droit à l'accès aux marchés de ces pays sans avoir à craindre une dévaluation compétitive et ces pays en retour avaient « gagné » l'accrochage de leurs taux d'intérêt sur ceux de l'Allemagne. »

Concernant l'Allemagne, l'auteur ajoute *« tant que ce pays voudra fonder sa croissance uniquement sur ses exportations, il ne saurait y avoir de stabilité dans la zone euro. »*

Ce que montre l'auteur, c'est que **la monnaie unique s'est construite sur de mauvais principes et qu'il existe un véritable problème de fond.** Le problème n'est pas tant la monnaie en soi que les conditions de mise en place. Pour qu'une telle monnaie soit profitable, **il aurait fallu qu'il existe une véritable et équitable mobilité du travail, tout comme une meilleure politique budgétaire commune.**

Les pays de la zone euro ont chacun leur réalité économique et leur histoire sociale, politique... Il est complexe de définir une politique économique qui serait commune et identique pour tous les pays au vu de leurs différences et de leurs systèmes propres à chacun.

À tenter de dresser une politique commune sans prendre en compte les particularités, c'est déprimer l'activité économique dans certaines zones ou créer des déséquilibres entre pays qui risquent de mettre en péril la monnaie unique. D'autant que les pays **ne sont plus maîtres de définir leur politique nationale pour régler le problème de la dette.** En France :

« Cette zone, qui ne nous protège nullement, nous interdit de recourir au financement par la Banque de France d'une partie du déficit et nous contraint à emprunter à des taux (...) très supérieurs aux taux de refinancement des banques pratiqués par la BCE. »

L'auteur appelle donc à redéfinir l'euro et la politique monétaire. Il explique que dans ce système, **certain pays (comme l'Allemagne)**

ont tendance à jouer en « cavalier solitaire » et à tirer tous les bénéfiques. Il faudrait une refonte du système et notamment des actions unilatérales pour procéder au changement, actions qui devraient (pourraient) être menées par la France tout en ayant au préalable défini des actions concertées par la communauté.

LA DÉGLOBALISATION

Après avoir étudié les processus de la globalisation et de l'économie capitaliste libérale, l'auteur conclut en affirmant que la déglobalisation est « *en marche comme on peut le constater avec l'enlisement des négociations du « cycle de Doha » à l'OMC.* » C'est donc comme si, quoi qu'il arrive, **le système était déjà à bout**. Il est donc essentiel que **la déglobalisation soit un projet**.

Elle doit être :

« construite et pensée. Il faut donner du sens aux évolutions inévitables qui vont s'effectuer dans les vingt ans à venir. Il nous faut aussi élaborer une stratégie qui permette à la régression sociale que la globalisation a engendrée dans les pays développés de s'arrêter et de s'inverser. »

La globalisation peut servir à « *renouveler le pacte social de notre pays.* »

Par crainte d'une guerre des monnaies, l'auteur appelle à instaurer des « *monnaies communes* » qui seraient des « *instruments de transactions internationales* ». Les **pays conserveraient leur monnaie nationale** grâce auxquelles ils seraient libres d'adopter leur politique budgétaire et de financer leurs dettes en toute indépendance. Pour Sapir, la déglobalisation passe donc inévitablement par **une refonte du système des monnaies**. Celles-ci ne doivent pas entrer en concurrence.

Concernant le modèle français, la solution passerait par **des mesures fortes de protection afin d'éviter et de compenser les effets du véritable dumping social et écologique** auxquels se livrent certains pays de la zone euro. **Cela passerait aussi par le passage d'une monnaie unique à une monnaie commune**, permettant de réduire la mobilité des capitaux de court et de moyen terme en son sein.

Enfin, il faudrait revoir les « *directives européennes concernant la concurrence et les services publics (...) afin de faciliter la mise en place d'une politique industrielle et d'infrastructures* ».

Et à nouveau, croire aux actions unilatérales pour sortir du « *carcan qui pèse sur nous* ».

CONCLUSION

Les années Covid ont bien montré **les faiblesses de la mondialisation et des échanges internationaux et les dépendances économiques**. Jacques Sapir analyse avec talent les déviations d'un tel système, **d'une globalisation toujours plus cruelle, plus compétitive et plus complexe**. Il est évident qu'un tel système touche à sa fin et qu'il doit être réinventé. Un point intéressant est l'idée **de ne pas subir cette démondialisation et ses effets dévastateurs mais plutôt de l'organiser, d'en profiter pour rétablir les rapports de force, pour faire avancer les bénéfices sociaux en redéfinissant les modèles**.

Des solutions sont esquissées, à voir les actions des gouvernements à venir, qui ne semblent pas aller dans ce sens...

Un aspect de notre réalité contemporaine qui n'est pas très présente dans le livre est l'écologie et les défis qu'elle pose. Plus que jamais **la déglobalisation semble devoir s'imposer, non pas tant pour redéfinir une politique économique que pour préserver la planète**.

Arthur Monnier

Si le résumé et l'analyse vous ont plu, je vous recommande fortement de lire l'ouvrage en entier, vous pouvez le commander dans votre librairie ou en ligne, via ces liens:

Le site de l'éditeur: <https://www.seuil.com/ouvrage/la-demondialisation-jacques-sapir/9782021034981>

Le site de la librairie Payot (Suisse): https://www.payot.ch/Detail/la_demondialisation-jacques_sapir-9782021034981

Le site de la Fnac: <https://www.fnac.com/a3407743/Jacques-Sapir-La-Demondialisation>

Amazon: <https://media.apprendre-preparer-survivre.com/?id=RVk>

Source: *La démondialisation*, Jacques Sapir

La Bibliothèque du Résilient

Société éditrice: APS Formations SA, société anonyme dont le siège social se situe à c/o Drys Fiduciaire SA, Rue Haldimand 10, 1003 Lausanne, Suisse, inscrite dans le canton de Vaud et dont l'IDE est CHE-464.618.854, représentée par M. Bernard Robert Jahrman, en sa qualité d'Administrateur.

Directeur de publication: Remi Daniel

Rédacteur en chef : Antoine Ledu

Dépôt légal : Septembre 2023

Abonnement : 19€ / mois (9,5€ / n°)

Contact : support@apprendre-preparer-survivre.com

Crédits photos: / Shutterstock.com / Ramcreative - Golden Sikorka - Fly Of Swallow Studio - Theera Disayarat - inray27 - NAN728 - the palms

